

# Comité Directeur

## Réunion du 12 juillet 2019 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Françoise AMIAUD, Anne-Marie ANTOINE, Corinne CHASSAC, Françoise EITO, Catherine GISCOU, Anne LUCIANI, Stéphanie PIOGER et Yannick SOUVRE.

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Patrick COLETTE, Bernard DANNELE Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Michel MARGUERY, Christian MISSER, Gérald NIVELON, Mili SPAHIC et Luc VALETTE

Invités : Olivier BLATRIE (Président LR Auvergne – Rhône – Alpes), Brigitte DESBOIS (Présidente LR Occitanie), Pierre DUFAU (Président LR Nouvelle Aquitaine), Mickael LEBRETON (Président LR Bretagne), Arnaud PETITBOULANGER (Représentant le Président LR PACA), Jannick RIBAUT (Président LR Centre-Val de Loire) et Roland BLIEKAST.

Représentant le Conseil d'Honneur : M. Jean-Claude BOIS

Excusés : Mmes Valérie ALLIO, Agnès FAUCHARD, Magali FERRIER, Carole FORCE, Nathalie LESDEMA  
MM. Patrice ALEXIS, Alain BERAL, Pierre DEPETRIS, Patrick HAQUET, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Yannick OLIVIER, Alain SALMON, Damien SIMONNET et Boris VENDRAN

Assistent : Mmes Amélie MOINE et Léa DUMAS.

MM. Alain CONTENSOUX (DTN-DG), Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Matthieu LACHENAUD (en partie), Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS, Gilles THOMAS et Tom PHAM VAN SUU

| N° | ANNEXES   |
|----|---|
| 1  | 2019-07-12 CD Annexe 01 - 7-3x3-Cahier des Charges Circuit Pro VFIN-CPE                                     |
| 2  | 2019-07-12 CD Annexe 02 - 0-DG CCN Missions CTO V1 MLD  |
| 3  | 2019-07-12 CD Annexe 03 - 5-CFC Point Général - Commission Fédérale des Compétitions - V1 ASN               |
| 4  | 2019-07-12 CD Annexe 04 -Point RH CD BF SBJ V2  |
| 5  | 2019-07-12 CD Annexe 05 - Valorisation1   |
| 6  | 2019-07-12 CD Annexe 06 - 1 - Expérimentations DTBN VFIN  |
| 7  | 2019-07-12 CD Annexe 07 - 4 DJT Point général v2  |
| 8  | 2019-07-12 CD Annexe 08 - 4-CMJ EFMB Labels attribués - V1 SAA.doc  |
| 9  | 2019-07-12 CD Annexe 09 - 2-DFE-FORMATION-Point Général   |
| 10 | 2019-07-12 CD Annexe 10 - 2-DFE-FORMATION-Focus début de saison   |
| 11 | 2019-07-12 CD Annexe 11 - 2-CFO Synthèse des réunions territoriales V1 SKR.pptx                             |
| 12 | 2019-07-12 CD Annexe 12 - 6-CAS Point d'actualité Comité directeur V1 SKR .ppt                              |
| 13 | 2019-07-12 CD Annexe 13 - 6-DAJI Plan d'actions RGPV2.pptx  |
| 14 | 2019-07-12 CD Annexe 14 - 6-DAJI Projet règlement LNB disciplinaire 19-20 vdef                              |
| 15 | 2019-07-12 CD Annexe 15 - 6-DAJI Projet règlement LNB Annexe 1 vdef   |
| 16 | 2019-07-12 CD Annexe 16 - Règlement LNB 2019 2020 VDEF (002).pdf  |
| 17 | 2019-07-12 CD Annexe 17 - Support Sec GI V1 TBE.pptx  |
| 18 | 2019-10-12 CD Annexe 18 - AG FFBB Programme V1 CBD.pdf  |
| 19 | 2019-10-12 CD Annexe 19 - AG FFBB 2018 ODJ V1 CBD.pdf   |
| 20 | 2019-07-12 CD Annexe 20 - 1-LFB Point général HN V1 PLE   |
| 21 | 2019-07-12 CD Annexe 21 - 7-3x3-REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER OPEN START JUNIORLEAGUE ET SUPERLEAGUE VF (1) |
| 22 | 2019-07-12 CD Annexe 22 - 7-3x3_REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER OPEN DE FRANCE JUNIORLEAGUE V2 JPS            |
| 23 | 2019-07-12 CD Annexe 23 - 7-3x3 REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER OPEN PLUS JUNIORLEAGUE VF                     |

## 1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT félicite les équipes de France pour leurs excellents résultats : les équipes 3x3 sont montées sur le podium à chacune de leurs compétitions, les U19 masculins ont décroché la médaille de bronze lors du Championnat du Monde et l'Équipe de France Sénior Féminine a été médaillée d'argent lors du dernier Championnat d'Europe, malgré l'absence de joueuses majeures. Enfin, l'équipe U18 féminine s'est qualifiée pour les quarts de finale du Championnat d'Europe, alors que quatre des joueuses majeures ne sont pas présentes (deux sélectionnées avec l'Équipe de France Sénior et deux blessées). Il ajoute que des répliques de la médaille d'argent seront commandés et distribués aux Ligues et Comités.

L'Équipe de France féminine est donc qualifiée pour le TQO mais doit encore gagner sa place pour les Jeux Olympiques de Tokyo ; c'est pourquoi la Fédération réfléchit à se porter candidate pour l'organisation, en France, d'un des 4 tournois.

Cela s'ajouterait aux événements déjà prévus : l'Euro 3x3 2021 à La Défense et l'Eurobasket Féminin 2021, en cas d'attribution (décision le 15 juillet).

Il signale que durant les Jeux de 2024, l'AccorHotels Arena sera réservée au basket ; les phases finales de l'Eurobasket Féminin organisées dans cet arena, sera pour la Fédération, un vrai test de la capacité de la France à remplir 14.000 places pour une compétition de basket féminin ; elle aura donc besoin de s'appuyer sur tout son réseau (Ligues, Comités et Clubs), même si l'équipe de France ne se qualifie pas pour la demi-finale.

## 2. Présidence

### a. Point au national et à l'international

Jean-Pierre SIUTAT informe le Comité Directeur que le référé déposé auprès du Conseil d'État par les hauts fonctionnaires de l'Inspection Générale de la Jeunesse et des Sports afin de suspendre l'Agence Nationale du Sport a été rejeté. L'Agence est donc créée.

Il ajoute qu'un projet de loi sur la gouvernance du sport devrait être présenté en mars 2020 ; peu d'informations actuellement disponibles sur ce sujet.

Il revient sur le dossier brûlant des Cadres d'Etat mis aujourd'hui à la disposition des Fédérations : les départs à la retraite ne sont pas remplacés et le concours, pour de nouveaux postes, fermé. La Ministre des Sports a nommé Yann CUCHERAT et Alain RESPLANDY-BERNARD, comme tiers de confiance ; ils recevront présidents de Fédérations et DTN.

Concernant l'international, Jean-Pierre SIUTAT signale qu'un Bureau FIBA Europe se tiendra les dimanche et lundi suivants. Durant cette réunion, sera abordé le dossier de l'ECA suite à l'Assemblée Générale et aux déclarations d'ECA. L'Euroleague est une ligue de plus en plus fermée, concurrente des ligues nationales ; les équipes d'Euroleague ne seront plus choisies sur des critères sportifs, mais via des wild cards, critères financiers, contrats longue durée etc. Pour l'instant l'ECA a recommandé le maintien de la participation des équipes au sein des championnats nationaux.

### b. FFBB2024 :

#### i. Point à date

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que des assises doivent être organisées par les Ligues (et regroupant comités et clubs) en octobre, afin qu'en décembre, la Fédération ait matière à faire évoluer nos offres de compétition et loisir, ce qui doit être réglementé ou assoupli. Il insiste sur l'importance de ces questions car de plus en plus d'opérateurs privés s'installent et proposent de pratiques compétitives

et non compétitives incluant le basket. Un des thèmes de conférence pour l'Assemblée Générale FFBB évoquera ce sujet.

Une note explicative sera envoyée à toutes les Ligues leur demandant de communiquer à la Fédération les dates, lieux et heures de ces assises et les informant sur l'organisation attendue.

Une réunion téléphonique sera également organisée sur ce sujet.

## ii. Circuit Pro 3x3

Jean-Pierre SIUTAT indique que la création d'un circuit 3x3 est indispensable. En effet, la FIBA a développé son circuit de Masters. Elle attribue, à des fédérations ou des promoteurs privés, des tournois partout dans le monde ; la participation de joueurs et joueuses à ces tournois, permet aux fédérations de cumuler des points et de faire évoluer leur propre ranking dans la perspective d'une qualification aux grandes compétitions internationales (Jeux Olympiques, championnats d'Europe ou Coupe du Monde). L'organisation de tournois de très haut niveau permettrait donc à la France de faire évoluer positivement son total de points et donc son classement mondial, d'où le projet d'un circuit constitué d'équipes professionnelles.

En complément du projet initial de ce circuit pro en France, la France s'est rapprochée d'autres pays européens (Espagne, Italie, Allemagne, Suisse, Hollande notamment), afin de créer une « Regional League » au sens FIBA et ainsi profiter de plus de points attribués à cette compétition devant regrouper au minimum 3 pays.

Il rappelle que le Bureau a validé, lors de sa réunion du 21 juin, le lancement de l'appel à candidatures auprès des clubs professionnels qui souhaitent intégrer le Circuit Pro 3x3. Un cahier des charges a donc été élaboré (une Team 3x3 est composée d'une équipe masculine et d'une équipe féminine). Les clubs intéressés devront candidater avant le 23 juillet, les candidats retenus se verront adresser le cahier des charges afin de proposer leur projet d'ici novembre 2019. Après audition des candidats (décembre 2019), le Bureau Fédéral de janvier 2020, choisira 8 équipes pour le lancement de la 1<sup>ère</sup> saison du Circuit Pro en octobre 2020.

Les 8 premières équipes sélectionnées auront une garantie de participation de 4 ans ainsi que les 12 retenues en 2022 et les 16 retenues en 2024. Il est persuadé que cette discipline va exploser après les Jeux de Tokyo. Il reçoit d'ailleurs toutes les semaines des propositions de promoteurs qui souhaitent organiser ce type de compétitions.

Il présente le cahier des charges du Circuit Pro 3x3.

|  |
|--|
| Validation du cahier des charges par le Comité Directeur |
|--|

## iii. Plateforme commerciale

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que la Fédération a commandé à la société MKTG une étude de faisabilité de création de plateformes commerciales et que le Bureau Fédéral a acté la poursuite de ce projet lors de sa réunion du 21 juin. Cela pourrait être un support important pour l'accueil de nouveaux pratiquants ou licenciés.

Il souligne que le Comité du Bas-Rhin lance sa plateforme avec environ 50% de fonds publics, que la Ligue des Pays de la Loire et le Comité de la Loire ont voté, en Assemblée Générale, la poursuite d'un projet de plateforme dans la région nantaise ; enfin, un projet sur la région parisienne est en cours de réflexion, Paris 2024 étant une opportunité. Un projet global sera présenté lors de l'Assemblée Générale Fédérale.

## c. Étude des missions des CTO dans les Ligues

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que, suite à la demande de la Ligue PACA de recruter un CTO qui serait, entre autres, chargé de la répartition des officiels, le Bureau Fédéral a souhaité interroger les ligues afin de savoir si cette pratique était répandue.

Il présente un résultat de cette étude (voir l'annexe 2). Un tour de table des présidents de ligues présents qui font état des pratiques dans leurs ligues, il en ressort que seuls deux ont confié la répartition des Officiels à leur CTO.

Thierry BALESTRIERE alerte sur le fait que le répartiteur des officiels est sollicité 7 jours sur 7, ce qui est contraire à la convention collective du sport. Cela pourrait poser un problème quant à la mobilisation d'un salarié sur cette mission.

### 3. Trésorerie

#### a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER informe les membres du Bureau Fédéral qu'un contrôle URSAFF de la Fédération est en cours. Il précise que le dernier datait d'environ 11 ans. Le contrôleur sera à la Fédération les 17 et 24 juillet puis il reviendra en septembre. Il sera installé dans l'auditorium. Il ajoute que la finalisation des comptes par les Commissaires aux Comptes sera faite à la fin du mois

#### b. Budget prévisionnel 2019-2020

Jean-Pierre HUNCKLER présente le budget prévisionnel pour la saison 2019-2020. Il précise que le budget est en augmentation de 4% par rapport à la saison précédente grâce, notamment, à l'augmentation des partenariats et des subventions suite à l'arrivée du 3x3. Le budget est à l'équilibre.

|   |
|---|
| Validation du budget prévisionnel par le Comité Directeur |
|---|

#### c. Cotisations régionales clubs LNB / LFB

Jean-Pierre SIUTAT annonce qu'il a été alerté par le club de Poitiers (Pro B) à qui la Ligue Nouvelle Aquitaine demandait une cotisation sans que le club ne sache à quoi cela correspond.

Pierre DUFAU indique qu'il s'agit d'une cotisation qui était préexistante à la fusion (en vigueur en Aquitaine), qui a été évoquée ; lors de la soutenance du CCR et reportée sur l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine. Elle figure dans les dispositions financières de la Ligue. Cette cotisation est demandée à tous les clubs qui ont une équipe sénior en Région, Championnat de France et clubs professionnels. Le montant de la cotisation tient compte du niveau de jeu de l'équipe qui évolue dans le plus haut niveau. Le but était de ne pas augmenter le tarif des licences dans la région. Il ajoute que les clubs professionnels ont des centres de formation bénéficiant de services fournis par la Ligue (dont la prise en charge financière de l'entraîneur par exemple).

Un courrier signé de Jean-Pierre SIUTAT sera envoyé au club de Poitiers afin de lui communiquer ces informations.

Jean-Pierre SIUTAT demande aux présidents de Ligues présents s'ils demandent une cotisation aux clubs professionnels sur leurs territoires.

Un tour de table se déroule. Il en ressort que d'autres Ligues appliquent ces cotisations, pas uniquement envers les clubs professionnels.

#### d. Gestion des caisses de péréquation d'arbitres

Jean-Pierre HUNCKLER signale qu'il a été surpris de constater, lors des AG de Ligues, que certaines n'intégraient pas les caisses de péréquation à leur budget et que certains clubs n'étaient pas remboursés des trop perçus. Ce point sera abordé lors du séminaire des Trésoriers de Ligues. Un tour de table permet d'évoquer les pratiques dans les différentes Ligues. Il en ressort que la quasi-totalité des ligues représentées ont intégré la caisse de péréquation à leur budget. Celles qui ne le font pas sont invitées à modifier cela pour les saisons prochaines.

### 4. Délégation Compétitions & Vivre Ensemble

#### a. Point général

Gérald NIVELON indique que la période des repêchages est terminée et fait un point sur les engagements pour la saison 2019-2020 (voir l'annexe 3).

## **5. Direction Générale / Direction Technique**

### **a. Point général**

Alain CONTENSOUX fait un point sur les mouvements de personnel à la Fédération (voir l'annexe 4).

Il excuse Jacques COMMERES actuellement à Sarajevo avec l'équipe U18 féminine. Il informe le Comité Directeur que l'Équipe de France 3x3 féminine est 4<sup>ème</sup> nation mondiale et 2<sup>ème</sup> nation européenne. Elle est donc, pour le moment, qualifiée pour les Jeux Olympiques. Il souligne cependant qu'elle n'a que 60 000 points d'avance sur la Roumanie.

De plus, cette équipe a participé à six compétitions internationales cette saison et a remporté six médailles dont deux en or. Il ajoute que parmi les 12 meilleures joueuses mondiales, 9 sont françaises dont les cinq meilleures.

Il annonce que l'équipe masculine est remontée 13<sup>ème</sup> équipe mondiale et 8<sup>ème</sup> équipe européenne, sachant que seules les sept premières équipes seront qualifiées pour le TQO.

Concernant le 5x5, Alain CONTENSOUX rappelle que si l'équipe Sénior féminine espagnole est la même depuis de nombreuses années, l'équipe française était renouvelée et était l'une des plus jeunes du championnat, comptant sept joueuses de moins de 24 ans dont deux de 17 et 18 ans. De plus, l'équipe était privée de trois joueuses importantes qui étaient blessées : Héléna CIAK, Diandra TCHATCHOUANG et Sarah MICHEL. Ce résultat est donc important et ne doit pas être banalisé.

Il signale également que le niveau monte dans le basket féminin qui voit des nations comme la Grande Bretagne émerger.

Il indique que l'Équipe de France U19 masculine a décroché la médaille de bronze au Championnat du Monde malgré l'absence de deux joueurs majeurs. L'équipe de France U18 féminine s'est quant à elle qualifiée pour les quarts de finale du Championnat d'Europe malgré l'absence de quatre joueuses importantes, dont deux étaient sélectionnées avec l'équipe Sénior et deux étaient blessées.

Il informe le Bureau Fédéral que l'ensemble des jeunes du Pôle France Yvan MAININI qui passaient le bac cette année l'ont eu, dont huit avec mention.

Alain CONTENSOUX présente ensuite un tableau récapitulatif des sommes qui seront versées aux clubs professionnels dans le cadre de la valorisation du temps de jeu des jeunes joueurs et joueuses (voir l'annexe 5).

Il informe le Bureau qu'une table ronde va être organisée avec les clubs de Ligue Féminine afin de faire un point sur les Centres de Formation et évoquer l'accompagnement des joueuses. Il ajoute qu'une convention va être établie afin que les jeunes potentielles pour 2024 soient accompagnées par la Fédération. En effet, 3 joueuses majeures de l'Équipe de France n'ont pas pu participer au Championnat d'Europe suite à des blessures.

Alain CONTENSOUX présente la mise en place d'une expérimentation d'adaptation des règles d'arbitrage pour les U13 Championnat Régional et Inter-comités (filles et garçons) ainsi qu'une modification des règles de jeu pour les U13, U15 et U17 (filles et garçons) des divisions régionales de la ligue test (voir l'annexe 6). Il invite les Ligues qui seraient intéressées pour participer à cette expérimentation à le contacter.

## **6. Délégation Jeunesse & Territoires**

### **a. Point général**

Anne-Marie ANTOINE informe le Comité Directeur que la Commission Démarche Territoriale s'est réunie les 24 et 25 mai. Lors de ce séminaire, les derniers dossiers reçus ont été traités, une évolution des aides aux actions a été envisagée afin de prendre en compte le plan stratégique FFBB 2024 et Club 3.0 ainsi que les PDT. Elle signale que dans les PDT transmis à la Commission, peu de fiches actions étaient communiquées. Il en va de même pour les critères d'évaluation.

Jean-Pierre SIUTAT complète ce point par la future attribution de fonds CNDS par les fédérations ; cette année est une année de transition ; dès la saison prochaine, chaque fédération devra mettre en place des procédures d'attribution des fonds CNDS, dont la définition de critères, l'analyse des

dossiers amis également leur suivi, les procédures financières, les sommes étant ensuite versées directement par l'État. La FFBB va travailler sur ce gros dossier à partir de septembre 2019. Il souhaite ainsi que ce point soit abordé lors du Comité Directeur de la rentrée et au Bureau Fédéral précédent.

Anne-Marie ANTOINE rappelle que les aides aux actions ne sont versées que si celles de la saison précédente sont justifiées. Elle rappelle également que sont sorties des aides à l'emploi les postes tels que chargé de communication ou personnel administratif.

Elle fait ensuite un point sur la dernière réunion de la Commission Fédérale Démarche Clubs (voir l'annexe 7).

Gérald NIVELON fait un tour d'horizon des différents dossiers en cours de la Commission Fédérale Démarche Citoyenne (voir la suite de l'annexe 8). Il rappelle que la Commission se tient à la disposition des Ligues qui souhaitent y consacrer un module durant les automnales. Il ajoute que le fonds de dotation Egal Accès a attribué une subvention de 18 000€ à la FFBB pour ses actions Démarche Citoyenne.

Enfin, il rappelle que l'association Colosse Aux Pieds d'Argile continue sa tournée dans les Ligues qui doivent la recevoir au moins une fois par an. L'association intervient également dans les CREPS afin de rencontrer les jeunes des pôles.

Cathy GISCOU présente les actualités de la Commission Fédérale des Equipements (voir la suite de l'annexe 7).

Elle remercie le travail de la Ligue Ile de France et de ses bénévoles sur les finales de N3 ainsi que le service Compétitions. Elle fait ensuite un résumé des points à retenir de la réunion de la Commission Fédérale Outre-Mer et Corse qui s'est déroulée durant ces finales (voir la suite de l'annexe 7).

Jean-Pierre SIUTAT annonce qu'il se rendra dans les Ligues de Tahiti, Nouvelle Calédonie et Guyane. Il en profite pour féliciter Yoann LECOURIEUX qui a été nommé Grand Argentier de Nouvelle Calédonie.

Corinne CHASSAC fait un bilan du Forum National du MiniBasket qui s'est tenu à Martigues du 28 au 30 juin (voir la suite de l'annexe 7). Elle relève l'excellent accueil que le CD13 a réservé à tous les participants. L'année prochaine, le forum se déroulera fin août à Clermont Ferrand.

Cathy GISCOU fait ensuite un point sur les partenariats éducatifs (voir la suite de l'annexe 7). Elle souligne que les professeurs d'EPS sont de plus en plus intéressés par le 3x3, pas uniquement dans le cadre de l'UNSS mais aussi de leurs cours.

Jean-Pierre HUNCKLER fait savoir au Comité Directeur que le Directeur d'Académie de la Haute Vienne a annoncé que 100 collèves allaient faire du 3x3 la saison prochaine.

#### b. Validation des EFMB

Cathy GISCOU propose la liste des Labels Ecole Française de MiniBasket (créations et renouvellement – voir l'annexe 8).

|   |
|---|
| Validation de la liste des EFMB par le Comité Directeur |
|---|

## 7. Délégation Formation & Emploi

### a. Point général

Christian AUGER fait un point des différents dossiers en cours pour la Délégation Formation et Emploi (voir l'annexe 9).

Il souligne que 1300 à 1400 missions de service civique ont été créées, l'objectif fixé était de 1000. Cependant, il annonce que des contrôles sont en cours auprès de clubs ou de structures et que d'autres sont à venir. En effet, il rappelle que le service civique n'est pas un emploi mais concerne une mission. Il cite le cas de clubs qui évoluent dans des divisions où les joueurs ne sont pas autorisés à être rémunérés mais qui l'étaient sous couvert de service civique.

Il informe que l'agrément de la FFBB, des Ligues et des Comités a été renouvelé mais pas celui des clubs. Une note a été publiée à ce sujet. De plus, l'Agence du Service Civique a demandé à la FFBB de supprimer les missions « accompagnement d'un club 5x5 » car il y a trop de dérives dans ce domaine. Les clubs qui respectaient les règles sont donc pénalisés à cause de ceux qui ne les ont pas respectées. Les missions ne pourront pas démarrer avant le 1<sup>er</sup> novembre 2019.

Il précise que l'Agence du Service Civique attend de la FFBB un vrai suivi et une surveillance accrue des missions de service civique.

Il ajoute que le lendemain se tiendra une réunion du Comité Stratégique INFBB afin de mettre en place les actions de la saison. Une autre se tiendra dans le cadre du Campus à laquelle Yannick OLIVIER participera afin de faire le point des formations existantes et des besoins de formation pour le VxE.

Patrick COLLETTE informe le Comité Directeur que le cahier des charges du Campus 2020 a été diffusé sur eFFBB et que les candidatures sont attendues pour le 27 septembre 2019.

Il précise que le Campus 2019 compte 92 inscrits. C'est donc un succès.

Concernant les Automnales, il informe le Comité Directeur qu'une charte graphique a été transmise aux Ligues et qu'un module obligatoire sur le VxE sera mis en place. Il propose une formation le 24 septembre de 9h30 à 16h à destination des intervenants des Ligues sur ce thème. Une note sera diffusée à ce sujet.

Enfin, il informe le Comité Directeur que le samedi 21 septembre se tiendra une réunion des Secrétaires Généraux et Trésoriers de Ligues sur un format 9h-16h. Une note est également en préparation.

Concernant les JIG, Christian AUGER présente les nombres d'inscrits par ligue (voir la suite de l'annexe 9). Il invite les ligues qui n'ont pas ou peu d'inscrits à contacter les clubs.

#### b. Commission de Formation des Officiels

##### i. Dates des formations des officiels 2019/2020,

Stéphane KROEMER présente le programme des formations des Officiels pour la saison 2019-2020 (voir l'annexe 10).

##### ii. Synthèse des réunions territoriales de la CFO

Stéphane KROEMER fait un bilan des réunions territoriales de la Commission Fédérale des Officiels (voir l'annexe 11). Il précise que les réponses aux questions posées par les participants seront compilées et leur seront transmises.

Jean-Pierre SIUTAT ajoute que la Fédération doit monter en puissance sur la formation des Officiels 3x3. Leur gestion sera différente de celle du 5x5 : la formation et l'évaluation sera du ressort de la CFO, en coopération avec Najib CHAJIDDINE, et les désignations seront faites par le pôle 3x3.

Stéphane KROMER félicite Marie DELACOTE qui est devenue arbitre 3x3 FIBA. Il ajoute que l'UNSS a fait parvenir un courrier à la Fédération pour la féliciter pour la formation des 2 arbitres qui ont officié sur la Coupe du Monde UNSS et qui ont fait du très bon travail.

Cathy GISCOU ajoute que Carole DELAUNE tient informés les Comités de la liste des arbitres UNSS afin qu'ils soient éventuellement contactés par les CDO pour intégrer le système fédéral.

## 8. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

### a. Point général

Stéphanie PIOGER fait un point général sur les dossiers de la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles. Elle souligne que la perte des données de la DAJI, notamment Chambre d'Appel et Commission Contrôle de Gestion, donne lieu à un gros travail de reconstitution des dossiers.

## b. Commission des Agents Sportifs

### i. Point de situation

Stéphane KROEMER fait un point sur l'activité de la Commission des Agents Sportifs (voir l'annexe 12). Il signale que l'administration fiscale s'est présentée à la FFBB afin de prendre possession de certains documents concernant des agents.

Mili SPAHIC informe le Comité Directeur que lors du Championnat du Monde U19, où il était chef de délégation, la FIBA a organisé une réunion d'information à destination des joueurs (en anglais) afin de les sensibiliser à la question des agents sportifs. De plus, des agents étaient présents sur la compétition afin de démarcher des joueurs, ce qui est pourtant interdit par la FIBA.

### c. RGPD - Plan détaillé

Stéphanie PIOGER présente un plan d'action concernant les modalités de conservation des données des licenciés enregistrés dans la base FBI (voir l'annexe 13). Elle ajoute qu'un guide pratique sera mis à disposition des Ligues et Comités.

### d. Modifications Statutaires - Consultation à distance

Stéphanie PIOGER propose que les modifications statutaires soient validées lors de l'Assemblée Générale à Vittel et non plus à distance.

Validation de la proposition par le Comité Directeur

### e. Validation des modifications réglementaires LNB

Stéphanie PIOGER expose les modifications réglementaires LNB pour la saison 2019-2020 (voir les annexes 14, 15 et 16).

Validation des modifications règlementaires par le Comité Directeur

### f. Comité d'Ethique

Elle transmet au Comité Directeur la demande de la LNB d'intégrer MM. Alain BAUDIER et Erwann MINGAM au Comité d'Ethique.

Validation de la demande par le Comité Directeur

## 9. Délégation Marque

### a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER informe le Comité Directeur que le Pôle Marque suit les équipes de France et valorise leurs résultats. Cela représente 150 matches à suivre. Un accueil des U19 garçons a été organisé à leur arrivée à l'aéroport.

Il ajoute que le dossier de candidature à l'Euro Féminin 2021 a été finalisé et sera présenté le lundi 15 juillet à la FIBA par Jean-Pierre SIUTAT, Sandrine GRUDA, Juliana FENELON et une délégation de la fédération espagnole.

De plus, le Pôle Marque travaille également à l'organisation des matches de l'Equipe de France masculine à Pau, Toulouse et Villeurbanne dont les taux de remplissage des salles sont très variés. Une négociation est en cours avec des télévisions étrangères pour la diffusion de ces rencontres ainsi qu'avec la télévision chinoise pour la diffusion du dernier match de préparation qui aura lieu fin août.

Avant le début des tournois, un Média Day sera organisé fin juillet à la Hoops Factory et à l'INSEP.



Dans le cadre de la valorisation du Pôle France et du PPF, un projet de branding de la salle a été présenté à l'INSEP et va être mis en place. De nouveaux logos ont été créés pour le Pôle France et les Pôles Espoirs qui devraient être présentés lors de la rentrée des joueurs début septembre.

Concernant le 3x3, il signale que l'organisation de l'Open de France à La Rochelle est en cours de finalisation : l'ensemble de l'organisation et du budget ont été revus. De nombreux partenaires seront présents à cet évènement et un voyage presse sera organisé.

Il annonce que la Fédération a eu l'accord pour l'organisation d'un évènement 3x3 en octobre à La Villette dans le cadre d'une manifestation autour de la Street Culture.

Enfin, deux nouveaux partenaires devraient arriver : l'un au niveau de l'équipement des équipes de France et l'autre, la société e-Cotiz en tant que partenaire Passion Club. Un travail est en cours avec la LNB concernant un potentiel contrat TV.

## **10. Secrétariat Général**

### **a. Point général**

Thierry BALESTRIERE fait un point général des dossiers en cours du Secrétariat Général (voir l'annexe 17). Il rappelle aux présidents de commissions qui ne l'ont pas encore fait de transmettre au Secrétariat Général le rapport d'activité de leur commission dans les meilleurs délais.

Il demande également aux Présidents de Ligues de bien vouloir lui transmettre les dates de leurs assemblées générales 2020 afin d'anticiper la désignation des Vice-Présidents qui y assisteront.

Une discussion s'engage concernant la possibilité de mettre en place du matériel de vote électronique sur les AG de Ligues et Comités. Ce point sera abordé lors du Comité Directeur du mois de décembre.

### **b. AG FFBB 2019 - Programme et Ordre du jour**

Thierry BALESTRIERE présente les sujets qui seront abordés lors des 3 conférences thématiques de l'AG ainsi que le thème du zoom de l'AG (voir la suite de l'annexe 17). Il présente ensuite le programme et l'ordre du jour de l'AG (voir les annexes 18 et 19).

|   |
|---|
| Validation du programme et de l'ordre du jour par le Comité Directeur |
|---|

### **c. Point sur la situation informatique**

Il fait un bilan suite à la cyberattaque dont a été victime la Fédération (voir la suite de l'annexe 19).

### **d. Offre de licence et dématérialisation**

Thierry BALESTRIERE fait un point sur l'offre de licence et la dématérialisation (voir la suite de l'annexe 19). Il rappelle qu'il n'y aura plus de carton de licences cette saison. Il rappelle également que les photos sont obligatoires pour toutes les familles de licences à l'exception des dirigeants.

### **e. Attribution des Assemblées Générales 2020, 2021 et 2022**

Thierry BALESTRIERE informe les membres du Comité Directeur que le Bureau Fédéral a souhaité attribuer l'organisation de l'AG 2020 au Comité Départemental du Pas de Calais et l'édition 2021 à la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Il propose que l'organisation de l'Assemblée Générale 2022 soit confiée à la Ligue Corse, si elle souhaite organiser cet évènement.

|  |
|--|
| Validation de la proposition par le Comité Directeur |
|--|

## 11. Délégation Haut Niveau

### a. Point général

Jean-Pierre SIUTAT présente les clubs engagés en LFB pour la saison 2019-2020 ainsi que les programmes de l'Open MAIF LFB 2019 et des Pré-Open LFB (voir l'annexe 20).

Il invite les Ligues qui seraient intéressées par l'organisation des quarts de Finales et Demi-Finales de la Coupe de France Joe Jaunay à contacter la Fédération.

Il présente ensuite les clubs engagés en LF2 pour la saison 2019-2020 (voir la suite de l'annexe 23).

## 12. Délégation 3x3

### a. Point général

Jérôme PRIGENT remercie les chargés de développement qui font un gros travail sur l'ensemble du territoire.

Il signale que le circuit Open Plus se termine. Ce circuit a rassemblé environ 800 joueurs et joueuses. C'est une nouvelle forme de compétition qui se met en place avec des équipes qui se déplacent d'un tournoi à l'autre. Les retours sont très positifs.

Il ajoute que 680 Open Start ont eu lieu et que l'objectif est de porter ce nombre à 800 à la fin du mois de septembre.

Il rappelle que l'Open de France se déroulera fin juillet à La Rochelle.

Jean-Pierre SIUTAT présente les règlements SuperLeague et JuniorLeague (voir les annexes 21, 22, 23 et 24).

|   |
|---|
| Validation des règlements SuperLeague et JuniorLeague par le Comité Directeur |
|---|

Jean-Pierre SIUTAT informe le Comité Directeur qu'il a été l'invité de Patrick CHÊNE pour son émission Média 365 durant laquelle le sujet de l'eSport a été abordé. Il signale que cette discipline touche de plus en plus de public (1 millions de pratiquants réguliers), surtout jeune et que la Fédération doit se positionner sur le sujet et utiliser tous les outils à sa disposition pour communiquer. Il ajoute que le Comité International Olympique travaille actuellement sur ce sujet. De plus, le basket a la chance d'avoir un jeu dédié très populaire : NBA 2K.

Il signale que de plus en plus de partenaires du sport traditionnel s'orientent vers l'eSport, que l'ASVEL propose une formation eSport dans son académie et que Nanterre a créé son activité eSport.

Il soulève l'importance de monter le niveau d'organisation des Open 3x3 sur le territoire : investir les centres-villes, proposer des activités et animations annexes, dont l'eSport.

Il souhaite donc inviter Nicolas BESOMBES, Vice-Président de France eSport, à un prochain Comité Directeur afin de présenter cette discipline et ses enjeux.

## 13. Questions diverses

Jean-Claude BOIS salue la volonté de ne pas exclure les territoires ultra-marins de l'organisation des Assemblées Générales et souhaite que Tahiti et la Nouvelle Calédonie ne soient pas oubliées.

Anne-Marie ANTOINE indique que le classement définitif du challenge du licencié va être validé et publié sous peu.

Elle signale qu'elle a participé à l'Assemblée Générale du Conseil d'Administration du Temple sur Lot. Elle alerte le Comité Directeur sur le résultat du contrôle qu'a effectué l'administration fiscale : la Base s'est vue infligée un redressement important. Elle va rédiger un compte rendu et le transmettre à Jean-Pierre SIUTAT.

Cathy GISCOU remercie les membres de la Délégation Jeunesse et Territoires et rappelle que cette commission aura deux actions durant l'Open : l'opération Femmes sur tous les Terrains et Mini basket féminin.

Concernant le Challenge du licencié, Jean-Pierre HUNCKLER annonce qu'il a été interpellé par un Comité qui a perdu 200 licenciés suite au transfert d'un gros club de son territoire vers un autre Comité Départemental. Il souhaite que ce sujet soit ajouté à l'ordre du jour d'un prochain Comité Directeur.

Roland BLIEKAST fait un bilan de l'OFAJ dont les rassemblements filles et garçons se sont bien passés malgré la chaleur.

Prochaine réunion du Comité Directeur le dimanche 13 octobre à Vittel.